



## Gestion des Dossiers d'Engagement en Championnat de France U15 Elite (M & F)

**Destinataires : Ligues Régionales**

**Nombre de pièces jointes : 0**

Dans le cadre de la compétition U15 ELITE (M et F) nous tenons à vous redire que la Fédération est à votre écoute sur tous les dossiers d'engagements qui pourraient vous poser problème, qu'il s'agisse d'un conseil ou d'un arbitrage à effectuer.

Nous insistons également sur la qualité des dossiers présentés. Ils doivent : répondre au cahier des charges fédéral ; mettre en avant une vraie volonté d'être et de rester sur une formation du joueur de qualité et engager les moyens nécessaires pour y parvenir ; être répartie de la manière la plus pertinente possible en fonction de la réalité de votre territoire.

Lors de l'envoi de vos fiches d'engagements qui peuvent être adressées à la Commission Fédérale Sportive dès aujourd'hui et avant le 20 juin au plus tard, vous devrez être à même de pouvoir motiver et confirmer que l'ensemble des prérogatives fédérales ont bien été respectées par les clubs. Par ailleurs, vous devrez également pouvoir justifier (si besoin) qu'un traitement juste et équitable a été réalisé par vos services pour chaque dossier qui vous a été transmis. Il est également nécessaire de notifier votre décision (acceptation ou refus) à chaque candidat. En effet, en cas de contestation ou de réclamation d'un club de votre territoire, nous vous demanderons de nous apporter tous les éléments du dossier (procédure de traitement, échange de courriers,...) qui vous auront amenés à évincer ou valider chacune des candidatures. C'est à cette condition que nous serons en capacité d'appuyer et confirmer le(s) choix qui aura(ont) été fait(s) par votre Ligue.

Nous vous rappelons également qu'aucun jeune potentiel ne doit être laissé de côté et une proposition d'équipe U15 ELITE doit lui être faite. Le meilleur équilibre dans la répartition des équipes sur le territoire doit être recherché. Cependant, si le nombre d'équipes proposé par la fédération s'avère finalement supérieur aux besoins de votre Ligue, nous vous demandons de nous en faire part très rapidement (avant fin mai). En effet, il faut une cohérence et une réelle volonté de la part des Clubs ou Unions qui s'engagent dans cette compétition. Il ne doit pas y avoir d'équipes retenues par « défaut » sans réels moyens et possibilités de répondre aux contraintes liées à cette compétition et avec le but unique de pourvoir aux places proposées.

Nous comptons sur votre vigilance, votre expertise et votre volonté de faire de ce championnat la formation de qualité que nous recherchons et qui correspond à la politique de la FFBB.

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Alain SALMON Vice-Président de la Commission Fédérale Sportive	Sébastien DIOT Directeur du Pôle Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2014-05-13 4-SPORTIVE Engagements en Championnat de France U15 Elite (M & F) VFIN	